

## EXAMEN PROFESSIONNEL

Donnant accès au grade de :

**Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe**

Ouvert le : 10 avril 2008

Epreuve de : 3 à 5 questions à réponses brèves

A remplir en caractères d'imprimerie et à cacheter par le candidat

Nom et Prénoms : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Colonne réservée

Nombre de feuilles  
intercalaires jointes



Numéro d'ordre  
de remise de la copie



Note attribuée



Signature des correcteurs

## Examen professionnel d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe

*Session 2008*

*Spécialité « Environnement-hygiène »*

### Intitulé de l'épreuve

Epreuve écrite à caractère professionnel, portant sur **la spécialité** choisie par le candidat lors de son inscription.

Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.

**Durée 1h 30 – Coefficient 2.**

**ATTENTION: un seul exemplaire du sujet sera distribué à chaque candidat.**

### Consignes aux candidats

- Vous devez répondre aux questions directement sur le sujet.
- Les brouillons ne seront pas acceptés et pas corrigés.
- En cas d'erreur, servez-vous éventuellement de blanc correcteur ou rayez proprement la mauvaise réponse.
- Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur cette copie.

*Suite au verso*

## Consignes aux candidats (suite)

### ***Déroulement de l'épreuve.***

- En premier lieu, les candidats doivent compléter la partie anonymat de leur copie et la coller.
- Aucun document personnel n'est autorisé sur la table durant le déroulement des épreuves.
- Seul le petit matériel d'écriture est autorisé sur la table de composition (stylos, crayons, gomme, règle, correcteur liquide) et le cas échéant une calculatrice non programmable.
- Les copies et feuilles de brouillon sont fournies par le Centre de gestion organisateur.
- Les calculatrices autorisées doivent être non programmables et sans imprimante.
- Sont interdits entre les candidats, tout échange de calculatrices, matériel d'écriture, brouillons ou copies.
- Les téléphones mobiles doivent rester strictement éteints et rangés pendant la durée des épreuves.
- Lorsque la durée de l'épreuve est arrivée à expiration, les candidats en sont informés et sont invités à cesser d'écrire et à poser leur stylo. Le candidat continuant d'écrire s'expose à l'annulation de sa copie par le jury.
- Le jury peut, le cas échéant, décider l'exclusion immédiate de la salle de concours ou d'examen de tout candidat n'ayant pas respecté l'une des consignes.

### ***Respect de l'anonymat.***

- Il est demandé aux candidats de composer à l'encre bleue ou noire.
- Aucun nom, prénom, signature, paraphe, initiales, nom de collectivité autres que ceux mentionnés le cas échéant dans les libellés de sujets, ne doit être portés sur la copie.
- Le jury veille au respect de la règle de l'anonymat. Tout signe distinctif constaté sur la copie entraînera l'attribution d'une note de zéro sur vingt.

### ***Ramassage des copies.***

- Le candidat doit remettre au surveillant une copie rendue anonyme par ses soins, même vierge de toute production, et doit obligatoirement signer la feuille d'émargement.
- Les candidats n'ayant pas émargé seront réputés ne pas avoir rendu leur copie.
- Les candidats rendant une copie accompagnée de plusieurs intercalaires sont invités à les insérer dans la copie et à préciser le nombre d'intercalaires dans la case de la copie prévue à cet effet.
- Les brouillons ne sont ni ramassés ni corrigés.

Partie 1

/10 points

Pour nettoyer le carrelage de la terrasse, on utilise un produit de nettoyage pour le sol (voir annexe 1). Après avoir observé l'étiquette du flacon, répondre aux questions suivantes :

1.1. Quelle est la contenance d'un bouchon de produit ?

/2

.....  
Compléter le tableau suivant :

Nombre de bouchons	1	
Volume de produit (en mL)		240

1.2. Quelle est la contenance d'un seau servant à faire la dilution ?

/2

.....  
Compléter le tableau suivant :

Nombre de seaux	1	
Volume d'eau (en L)		20

1.3. Combien de seaux faut-il pour deux bouchons de produit ?

/2

.....  
Compléter le tableau suivant :

Nombre de bouchons	2	
Nombre de seaux		4

1.4. Pour nettoyer correctement un sol, il faut utiliser environ un seau de produit dilué pour  $50\text{m}^2$ . En supposant que l'aire de la terrasse est de  $180\text{m}^2$ , combien de seaux de produit dilué doit-on utiliser ? (arrondir le résultat à l'unité)

/2

.....

1.5. Quelle est la contenance totale du flacon de produit ?

/2

.....  
La convertir en mL : .....

Répondez à ces questions en observant l'annexe 2.

Le produit dont l'étiquette figure sur l'annexe 2 est bactéricide, fongicide, virucide.

1. Définir les termes suivants :

/3

Bactéricide : .....

Virucide : .....

Fongicide : .....

2. Cocher le pictogramme approprié au produit de l'étiquette de l'annexe 2 :

/1



E  
Explosif



F  
Inflammable



T  
Toxique



Xi  
Irritant

3. L'utilisation de ce produit nécessite certaines précautions d'emploi. Vous devez donc vous protéger pour éviter des maladies et accidents professionnels. Préciser deux moyens de protection :

/2

- .....
- .....

A partir du texte de l'annexe 3, répondre aux questions suivantes.

1. Classer dans l'ordre croissant les actions permettant de réduire la quantité de déchets ménagers :

/2

.....  
.....  
.....  
.....

2. Par rapport à la moyenne nationale, combien représentent (en %) les déchets de Gwénaëlle Nouail après avoir participé à l'opération « Je réduis mes déchets » (arrondir à 0,1 %) :

/2

.....

3. Quelle est la différence entre décharge et déchetterie ?

/2

.....  
.....

1. Afin de prévenir les risques d'accidents lors de l'utilisation d'une monobrosse, des règles de sécurité doivent être respectées :

/4

Justifier chacune des règles suivantes :

Règles à respecter	Justifications
Débrancher la monobrosse avant toute intervention	
Mettre des gants pour doser le produit	
Retirer la brosse (ou le plateau entraîneur) en se baissant, genoux pliés, dos droit	
Porter des chaussures de sécurité, à semelles antidérapantes	

2. Indiquer par une croix si les positions présentées par ce mannequin sont correctes ou incorrectes. Justifier votre réponse.



Position correcte

Position incorrecte

/2

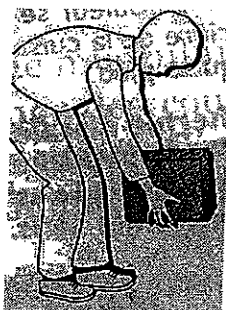
Justifier par deux réponses :

.....

.....

.....

.....



Position correcte

Position incorrecte

/2

Justifier par deux réponses :

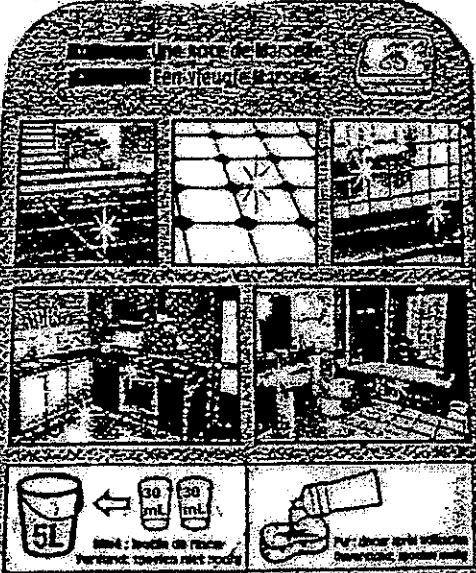
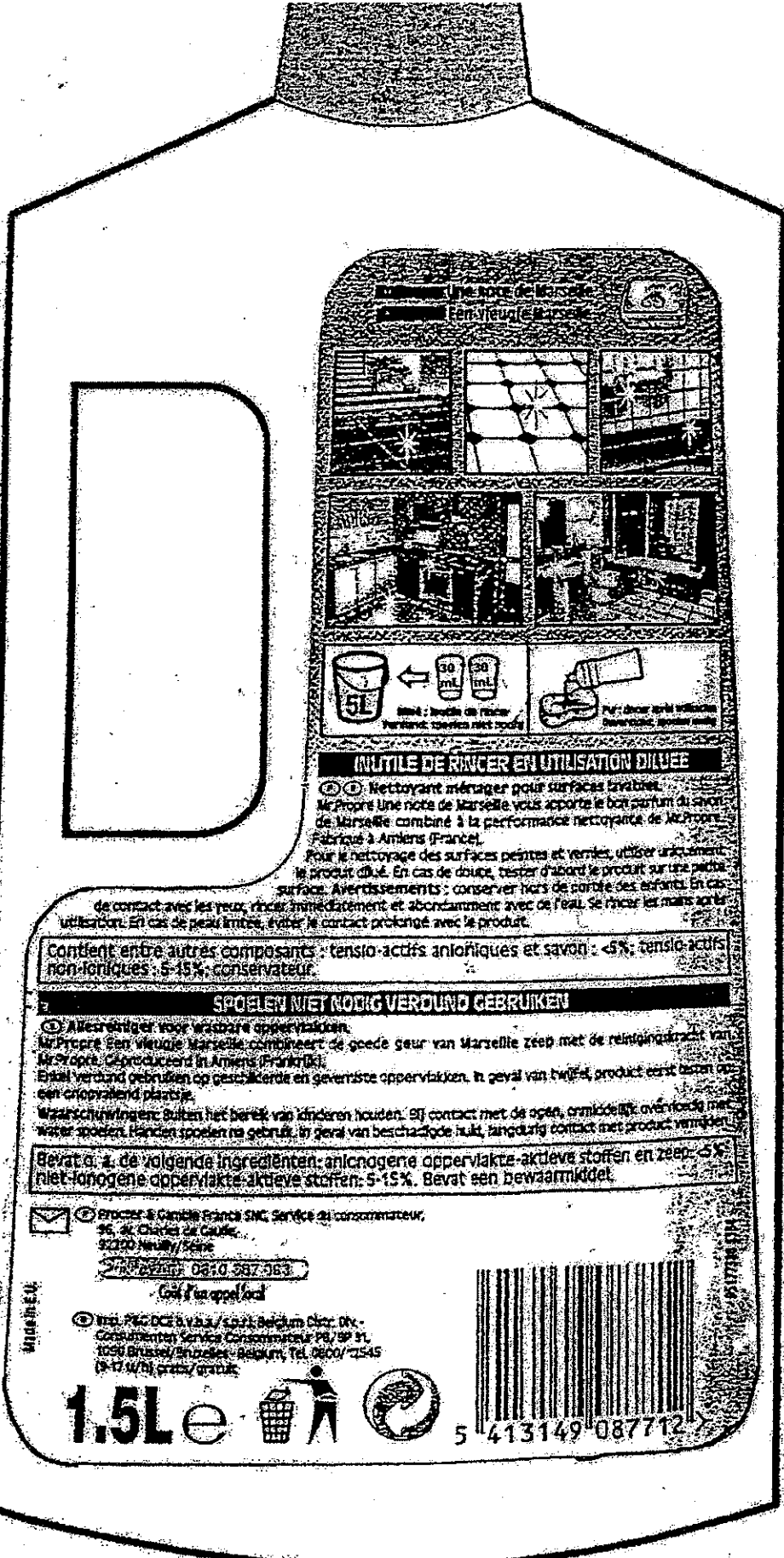
.....

.....

.....

.....

Annexe 1



**MUTILE DE RINGER EN UTILISATION DILUEE**

Ⓢ Ⓢ Nettoyant ménager pour surfaces lavables.  
 Mr Proper Une note de Marseille vous apporte le bon parfum du savon de Marseille combiné à la performance nettoyante de Mr Proper.  
 Fabrique à Amiens (France).  
 Pour le nettoyage des surfaces peintes et vernies, utiliser uniquement le produit dilué. En cas de doute, tester d'abord le produit sur une petite surface. Avertissements : conserver hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Se rincer les mains après utilisation. En cas de peau irritée, éviter le contact prolongé avec le produit.

Contient entre autres composants : tensio-actifs anioniques et savon : <5% ; tensio-actifs non-ioniques : 5-15% ; conservateur.

**SPOELEN NIET NODIG VERDUND GEBRUIKEN**

Ⓢ Allesreiniger voor wasbare oppervlakken.  
 Mr Proper Een vliegende Marseille combineert de goede geur van Marseille zeep met de reinigingskracht van Mr Proper. Geproduceerd in Amiens (Frankrijk).  
 Enkel verdund gebruiken op geschilderde en geverfde oppervlakken. In geval van twijfel, product eerst testen op een onopvallend plaatsje.  
 Waarschuwingen: Buiten het bereik van kinderen houden. Bij contact met de ogen, onmiddellijk overvloedig met water spoelen. Handen spoelen na gebruik. Bij geval van beschadigde huid, langdurig contact met product vermijden.

Bevat o. a. de volgende ingrediënten: anionogene oppervlakte-actieve stoffen en zeep: <5% ; niet-ionogene oppervlakte-actieve stoffen: 5-15%. Bevat een bewaarmiddel.

✉ **Procter & Gamble France SNC, Service du consommateur,**  
 35, av. Charles de Gaulle,  
 92200 Neuilly/Seine

**Service Client** 0810 387 383

**Gillette Appelhof**

Ⓢ **msl 767 DC2 5 v.a. / c.o. / belgië / Distr. Div.**  
 Consumenten Service Consumenten 78/89 31,  
 1050 Brussel / Bruxelles - Belgien, Tel. 0200/71545  
 (9-17 u./h) gratis / gratis



**1.5Le**



Mars 1998

151778 017

Annexe 2

<p><b>DETERGENT-DESINFECTANT</b> <b>DE SURFACES (sols, mobilier...)</b></p>	<p><b>DETERGENT-DESINFECTANT</b> <b>DE SURFACES (sols, mobilier...)</b></p>
<p><b>TASKI DS 5001</b></p>	<p><b>TASKI DS 5001</b></p>
<p><b>Conseils d'utilisation</b> A diluer dans l'eau froide ou tiède à 0,25 % (1 dose de 20 ml pour 8 l d'eau).</p>	<p><b>Principales utilisations</b> Ammonium quaternaire, alkylamine.</p>
<p><b>ANTIBACTERIEN, ANTIFONGIQUE, ACTIF SUR BK</b> Normes AFNOR: NBT 72151 NBT 72171 NBT 72301 NBT 72201 <b>VIRUCIDE Actif sur HIV, HBV.</b></p>	<p>Fiche de données de sécurité gratuite par service DIESE au 35.05.00.99 sur minitel ou écrire à Lever Industriel (télégramme 87.200 du 25 mars 1997)</p> <p>Contient un ammonium quaternaire</p> <p>R 36/38 : Irritant pour les yeux et la peau. P 33 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. S 1 : Conserver hors de la portée des enfants. S 28 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S 24 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. S 37/39 : Porter des gants appropriés et des lunettes de protection.</p>
<p>Dose : 20 ml</p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">EMB 23013A</p>
<p><b>Lever Industriel</b> 103 rue de Paris - 93000 BOULIGNY - TEL : (01) 49 42 32 00</p>	<p><b>Lever Industriel</b> 103 rue de Paris - 93000 BOULIGNY - TEL : (01) 49 42 32 00</p>